

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 MAI 2017**

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 50	Votants : 55
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-sept, le cinq mai à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la « salle des Banquets » de l'Espace Louison Bobet à QUIBERON.

Etaients présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER.

Absent excusé : Jean-Michel BELZ.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/063	Désignation du secrétaire de séance	Nommer Mme Marie-Eliane ROZO, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/064	Modification de l'ordre du jour	Ajouter les points suivants à l'ordre du jour : · Désignation d'un représentant au sein du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel ; · Projet de Maison de la saisonnalité du Pays d'Auray, expérimentation avec la Région Bretagne.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/065	Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mars 2017	Approuver le procès-verbal de la séance du 31 mars 2017 en tenant compte de la remarque formulée.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/066	Aides communautaires aux opérations d'accession aidée	- Approuver les critères, les montants et les modalités d'éligibilité et d'instruction annexés des aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour les opérations d'accession aidée ; - Valider les prix de marché référents des terrains à bâtir et des logements par commune, tels que définis en annexe pour la mise en œuvre du dispositif au titre de l'année 2017 ;	Délibération adoptée à l'unanimité

		<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer les arrêtés de subventions du présent dispositif, ainsi que tout document y afférent ; - Donner tous pouvoirs à M. le Président pour l'exécution de la présente délibération. 	
N° 2017DC/067	Aides communautaires pour la cession de foncier communal à un opérateur social (Offre nouvelle Logement locatif social)	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les critères, les montants et les modalités d'éligibilité et d'instruction annexés des aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour la cession de foncier communal à une personne morale habilitée à produire du logement locatif social tel que défini dans le Code de la construction et de l'habitation ; - d'autoriser M. le Président à signer les arrêtés de subventions propres à ce dispositif, ainsi que tout document y afférent ; - Donner tous pouvoirs à M. le Président pour l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/068	Convention de gestion urbaine de proximité Signature de la Communauté de communes	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer la convention de gestion urbaine de proximité annexée ; - Donner tout pouvoir et d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/069	Cotisation annuelle au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser le versement au CAUE du montant de la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale de l'association, étant précisé qu'elle s'élève à 28 128,54 € pour 2017 ; - Autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/070	Vente d'un lot d'une surface de 704 m² Parc d'activités « Tal Houet » à Pluvigner	<ul style="list-style-type: none"> - La vente d'un lot constitué de la parcelle cadastrée AS 95 d'une surface de 704 m² située au sein du Parc d'activités de Tal Houet sur la Commune de Pluvigner, au profit de l'entreprise MPO ou de toute personne morale désignée pour porter le projet immobilier ; - Fixer le prix de vente de la parcelle à 9 152 € HT soit 13 € HT/ m² conformément à l'avis du Domaine sur la valeur vénale du bien en date du 23 janvier 2017 ; - Prendre acte que la vente est assujettie à la TVA sur marge ; - Autoriser M. le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente, les frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/071	Signalétique touristique RN 165	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter l'opération de renouvellement des panneaux de signalisation touristique de la RN 165 situés sur le territoire de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, telle que présentée en séance ; - de valider les modalités de financement mentionnées dans le tableau ci-dessus ; - d'autoriser M. le Président à solliciter : 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<ul style="list-style-type: none"> · un financement de l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) via le Contrat de ruralité, étant précisé que ce financement est plafonné à 40 000 € ; · une subvention auprès de la Région dans le cadre du Contrat de partenariat signé avec le Pays d'Auray. 	
--	--	--	--

Conseillers en exercice : 56	Présents : 49	Votants : 55
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-sept, le cinq mai à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la « salle des Banquets » de l'Espace Louison Bobet à QUIBERON.

Etaients présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Lénéick LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Guy ROUSSEL à Jean-Pierre KERBART.

Absent excusé : Jean-Michel BELZ.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/072	Projet de la maison de la saisonnalité du Pays d'Auray - Expérimentation avec la Région Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le projet de création d'une Maison de la saisonnalité en lieu et place de la Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays d'Auray proposé à l'initiative de cette dernière et sous sa responsabilité ; - Autoriser le versement d'une subvention de 91 985 € pour répondre au besoin actuel de l'association, étant précisé que la subvention de l'année N+1 pourra être diminuée des nouvelles recettes supplémentaires (LEADER, REGION) ; - Autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette subvention. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Jean-Maurice MAJOU s'étant retiré</i></p>
N° 2017DC/073	Désignation d'un représentant au sein du Syndicat Mixte de la Ria d'Etel	La désignation de Mmes Christiane COTE, Adjointe aux affaires scolaires de la Commune d'Etel et Monique LEGOEUIL, Conseillère municipale, comme, respectivement, déléguée titulaire et déléguée suppléante de la Communauté de communes au Syndicat mixte de la Ria d'Etel.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/074	Définition des opérations présentées dans le cadre des demandes de financement auprès du Fonds Social Européen Du	- Approuver l'opération « Encadrement et accompagnement de public en difficulté d'insertion dans le cadre des chantiers d'insertion Nature et Patrimoine » se déroulant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

	1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le plan de financement prévisionnel des dépenses d'encadrement, d'accompagnement et de formation tel que défini dans le tableau annexé ; - Autoriser M. le Président à solliciter, pour les dépenses d'encadrement, d'accompagnement et de formation, les financements auprès du Fonds Social Européen, et à signer tout document relatif à la présente demande. 	
N° 2017DC/075	Approbation du schéma départemental d'accueil des Gens du voyage 2017-2023	<ul style="list-style-type: none"> - Donner un avis favorable aux propositions du schéma départemental d'accueil des Gens du voyage 2017-2023 pour le territoire de la Communauté de communes ; - Autoriser M. le Président à signer le protocole de scolarisation ainsi que tout document y afférent ; - Donner tous pouvoirs à M. le Président pour l'exécution de cette délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/076	Approbation d'un règlement d'attribution de subventions relatives aux Classes Nautiques avec ou sans Hébergement pour tous les Scolaires du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> - La création du dispositif visant à favoriser la mise en place de classes nautiques avec ou sans hébergement à compter de la prochaine rentrée scolaire ; - Le règlement d'attribution de subventions relatives aux classes nautiques. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/077	Approbation d'un règlement d'attribution de bourses d'initiative sportive	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver : <ul style="list-style-type: none"> · le dispositif visant à créer des bourses d'initiative sportive permettant aux sportifs de haut niveau du territoire de devenir « Ambassadeur du Sport d'Auray Quiberon Terre Atlantique » ; · le règlement relatif aux bourses d'initiative sportive annexé. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/078	Attribution de subvention Cercle Nautique de la Ria d'Étel - Activités pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 15 000 € à l'association ; - Autoriser M. le Président à signer un avenant à la convention entre la Communauté de communes et l'association ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Jean-Maurice MAJOU s'étant retiré</i>
N° 2017DC/079	Tarifs Alre'O	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter la grille tarifaire 2017/2018 pour le Centre Aquatique Alre'O à compter du 1er juillet 2017. 	<i>Délibération adoptée à la majorité (Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i>
N° 2017DC/080	Appel à candidature ADEME : Mobilité Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Valider la participation de la Communauté de communes à l'appel à projet de l'ADEME Bretagne « Climat, Air, Energie : mobilité durable dans les territoires ». 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/081	Convention de co-financement Bretagne Très Haut Débit (Tranche 1) – Avenant FtH	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°1 à la convention n°2014-01-054 du 23 décembre 2015, signée entre Mégalis Bretagne et la Communauté de communes, ainsi que tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56

Présents : 45

Votants : 52

L'an deux mille dix-sept, le cinq mai à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la « salle des Banquets » de l'Espace Louison Bobet à QUIBERON.

Etaients présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Florence SEVENO, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Laurence LE DUVEHAT à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Guy ROUSSEL à Jean-Pierre KERBART.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Roger JOFES, Marie-Lise LE ROUX, Franck VALLEIN.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/082	Bilan de la concertation pour le pôle d'échanges multimodal de la Gare d'Auray	- Approuver le bilan de la concertation et les pièces annexées ; - Autoriser M. le Président à poursuivre le projet et signer tout document concourant à la mise en œuvre de la présente délibération ;	<i>Délibération adoptée à la majorité (4 Abstentions : Hélène CODA-POIREY, Guy HERCEND, Olivier LEPICK et Monique THOMAS)</i>
N° 2017DC/083	Signature d'un avenant au contrat avec Ecofolio sur la collecte de papier pour 2017	Autoriser M. le Président à signer, notamment par voie électronique, un avenant avec Ecofolio afin de continuer à percevoir ses soutiens financiers sur le papier collecté pour l'année 2017, ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/084	Demande de subventions dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI au 1er janvier 2018	- Engager les études nécessaires à la réflexion afin de préparer et d'anticiper le transfert de la compétence GEMAPI dans les conditions décrites ci-dessus, en concertation avec tous les acteurs concernés ; - Autoriser M. le Président à solliciter les subventions après de l'Agence de l'Eau et de tout autre partenaire dans le respect des règles d'aides publiques en vigueur ; - Autoriser M. le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération, notamment pour préparer cette prise de compétence obligatoire, et à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/085	Emplois saisonniers 2017	- Créer les emplois saisonniers suivants : (voir annexe)	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/086	Modification du tableau des emplois	- Créer, à compter du 1er juillet 2017, un emploi de rédacteur principal de 1ère classe ; - Supprimer, à compter du 1er juillet 2017, un emploi de rédacteur principal de 2ème classe ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

<p>N° 2017DC/087</p>	<p>Indemnités des élus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer le montant des indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents titulaires d'une délégation dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale suivante : <ul style="list-style-type: none"> · Indemnité du Président : 81,99% de l'indice brut terminal de la fonction publique ; · Indemnité des Vice-présidents : 32,80% de l'indice brut terminal de la fonction publique ; - Préciser que les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires ; - Préciser que la date d'application de la présente délibération est fixée au 1er janvier 2017 conformément au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 ; - Dire que les crédits sont inscrits au budget ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
--------------------------	----------------------------	---	--

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 MAI 2017**

**N° 2017DC/074 - Définition des opérations présentées dans le cadre des
demandes de financement auprès du Fonds Social Européen Du 1^{er}
janvier 2017 au 31 décembre 2017**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2017			
DEPENSES PREVISIONNELLES		RESSOURCES PREVISIONNELLES	
DEPENSES DIRECTES	97 092,07 €	1-Fonds européens	54 556,13 €
1-Personnel*	94 592,07 €	FSE	54 556,13 €
2-Fonctionnement	0,00 €	2-Financements publics nationaux	49 532,80 €
3-Prestations externes	2 500,00 €	Etat	8 320,00 €
4-Liées aux participants	0,00 €	Département	41 212,80 €
DEPENSES INDIRECTES	18 918,41 €	Autres	0,00 €
forfait 20%	18 918,41 €	3-Financements privés nationaux	0,00 €
DEPENSES DE TIERS	0,00 €	4-Autofinancement	5 025,00 €
DEPENSES EN NATURE	0,00 €	5-Contribution de tiers	0,00 €
		6-Contribution en nature	0,00 €
DEPENSES TOTALES	116 010,48 €		
RECETTES	- 6 896,55 €	TOTAL DES RESSOURCES	109 113,93 €
COUT TOTAL AJUSTE	109113,934	RESSOURCES TOTALES AJUSTEES	109 113,93 €

*Encadrement technique et coordination socio-professionnelle

N° 2017DC/085 - Emplois saisonniers 2017

Nombre	Postes	Catégorie	Filière	Grade	Date de début	Date de fin	Indice de rémunération
2	Agents techniques polyvalents	C	Technique	Adjoint technique	03/07/2017	01/09/2017	IB 347 IM 325
1	Assistante	C	Administrative	Adjoint administratif	03/07/2017	01/09/2017	IB 347 IM 325
2	Animateurs tri prévention	C	Technique	Adjoint technique	01/06/2017	01/09/2017	IB 347 IM 325
1	Agent d'accueil	C	Administrative	Adjoint administratif	03/07/2017	01/09/2017	IB 347 IM 325
2	Contrôleurs assainissement collectif	C	Technique	Adjoint technique	03/07/2017	01/09/2017	IB 347 IM 325
2	Contrôleurs assainissement non collectif	C	Technique	Adjoint technique	03/07/2017	01/09/2017	IB 347 IM 325